

-N.L-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri, le 5 mai 1960
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
TERRITOIRE DE RUMENGERI

C. N° C/1436 /Imm.02.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :



Objet :
Voorwerp :

A Monsieur STINGHLAMBER.A.-

Mines de Bugarama

à

R U H E N G E R I . -

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire saveir en quelle qualité vous avez eu à votre service, entre le 15.2.52 et le 24.5.52, Monsieur Adam Arnold Raoul Louis.

Je vous en remercie d'avance et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Comptable Territorial

DE VISSCHER.A.-

ADAM Arnold Raoul Louis
B. P. I 2 I 8
U S U M B U R A
R U A N D A - U R U N D I

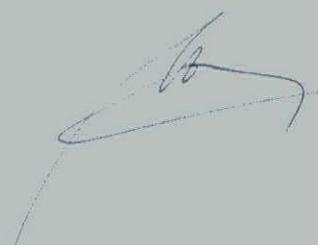
Le 9 avril 1960.

N° 1559		See 8
DATE	12.IV.1960	
TR	See	
VI		

Monsieur l' Administrateur,

Pour diverses formalités administratives, je me permets de solliciter de vos services, et si possible en double exemplaire, une attestation comme quoi, à votre connaissance, pendant mon séjour en votre territoire, je n'ai pas travaillé pour le compte d'un tiers en qualité d' employé pendant l'année 1952.

Dans l'attente de ce document, et vous en remerciant vivement à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur l' Administrateur, mes salutations les plus distinguées.



Adam Arnold Raoul Louis

B.P. 1218
Kigali.

Suite à votre lettre du 9 avril 1960 j' ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la demande demandée.

En ce 17
Avril 1960
Adam Arnold Raoul Louis

Administrateur

Il s'agit de la demande faite par le préfet de la province de Kigali à Monsieur Adam Arnold Raoul Louis, qui n'a pas travaillé pour un tiers dans le territoire de Kigali, entre le 15 Janvier et le 24 mai 1952. Il a été administrateur de 1952 à 1956.